Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **1 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

6 NOVEMBRE 2008 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LV année • N. 18030 **42**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

A propos du rôle du Mouvement

Joseph Rivolin

TROISIÈME PARTIE

Puisque dans mes articles précédents j'ai évoqué le concept de politique comme « service », je précise que ce n'est pas une idée qui m'appartient en exclusivité.
Nous lisons en effet dans la *Storia della Filosofia* de Giovanni Reale et Dario Antiseri : « Il vero politico, per Platone, non ama il comando e il potere, ma usa comando e potere come *servizio* alla Città, per attuare il Bene ».
Si on estime que Platon est démodé car il vivait il y a vingt-cinq siècles, on peut toujours se rapporter à l'article 1 des statuts de l'Union Valdôtaine, qui fixe comme finalités de notre Mouvement « d'assurer l'épanouissement des caractères ethniques et linguistiques du peuple valdôtain ; *d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques* ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques ».
Comment notre Mouvement peut-il servir ces intérêts ?
En élaborant des programmes et en promouvant des actions pour les réaliser, les uns et les autres décidées par ses organes aux différents niveaux, selon leurs compétences respectives, suivant les procédés démocratiques établis.

Ces décisions engagent tous les unionistes, qui comme l'établit l'article 4 des statuts, doivent souscrire « aux principes et aux objectifs fondamentaux du Mouvement », suivre son programme et son action et se conformer à ses statuts et règlements.
Lesquels statuts prévoient explicitement que « dès qu'une délibération a été votée par l'organe compétent, tout membre a le devoir d'accepter, de suivre et de faire observer les décisions prises » (art. 8).
Ce sont là des dispositions claires, simples, qui ne se prêtent à aucun équivoque : ce qui est complexe, par contre, est la réalité qui nous entoure, et sur laquelle les décisions des organes du Mouvement devraient se répercuter.
Au lieu d'affronter cette complexité, j'ai l'impression qu'on préfère se concentrer sur les « règles » ou prétendues telles, sur les équilibres intérieurs, sur les procédures et sur les sophismes.
C'est sans doute plus facile, mais ce faisant on risque de perdre de vue les besoins de la société valdôtaine, de perdre le contact avec les problèmes réels et de miner à tout jamais la confiance que les Valdôtains continuent, malgré tout, de nous témoigner.

INDEX

Nouvelles des Communes de la Vallée d'Aoste

PAGE 5

Avis aux délégués du Congrès

La rédaction du « Peuple Valdôtain » demande aux délégués, participant au Congrès et qui désirent voir publier leur intervention, de déposer le texte de leur discours au bureau de la présidence ou de l'envoyer à la rédaction à partir du lundi 24 novembre prochain, si possible en format numérique (disquette ou courriel).

La rédaction

redaction@lepeuplevaldotain.com
téléphone : 0165 23 41 40 - fax : 0165 23 14 69

Présentation du budget régional

« Un document orienté selon le fédéralisme fiscal »

Le Gouvernement régional a présenté, le vendredi 31 octobre dernier, le budget régional de la Région autonome Vallée d'Aoste pour l'année financière 2009 se chiffrant à 1,6 milliards d'euros, au net des comptes d'ordre et qui montre une croissance globale de 3% par rapport aux prévisions 2008. Parmi les mesures les plus importantes, il faut souligner les financements affectés pour combattre la crise économique (3 millions d'euros), les interventions pour le développement économique (249 millions), pour les collectivités locales (227 millions) et pour les politiques sociales et sanitaires (257 millions).
La dépense courante s'élève à 67,64% et enregistre une légère diminution de 1,17% par rapport aux prévisions 2008 (69,81%).
Les prévisions concernant les recettes pour 2009, à savoir les impôts, constituent 84% des ressources mises à disposition.
Selon le président de la Région Augusto Rollandin *« ce document est en adéquation avec la logique du fédéralisme fiscal. Nous avons prévu toute une série d'analyses sur notre modèle de gestion, qui puissent nous permettre de gérer au mieux le rapport entre les investissements, les coûts et les bénéfices, afin de pouvoir donner des réponses concrètes concernant notre capacité de dépense et de financement ».*
De plus, par rapport à la crise financière internationale, le président Rollandin a souligné la *« disponibilité de mettre en place, à temps, des interventions nécessaires pour contraster cette période assez difficile, grâce à la rapidité de réaction du Gouvernement régional ».*
Enfin, en ce qui concerne l'augmentation des financements destinés aux collectivités locales (16 millions d'euros en plus par rapport à 2008), Rollandin a déclaré qu'*« on a confirmé la croissance des chiffres affectés aux collectivités locales qui a amené, en deux ans, à une augmentation du financement de 16%. A l'avenir, cette croissance sera liée à l'exercice des fonctions ».*
Le document a été transmis au Conseil régional pour son approbation.

Une semaine de débat au Sénat

Antonio Fosson

Une semaine « chaude » celle que nous venons de vivre au Sénat avec de fortes divergences, des cris, des insultes, des interruptions : au centre de la salle, la ministre Gelmini a assisté impassible à la discussion, toujours présente et sans jamais intervenir, sans répondre aux questions précises de l'opposition sur l'existence ou non du temps prolongé, parfois en esquissant un sourire de satisfaction comme pour dire « *en attendant, les voix sont de mon côté et j'ai la majorité* ».
Voilà la manière inacceptable dont ce décret a été porté de l'avant, sans même consulter les associations des professeurs, des étudiants, des syndicats (en sachant qu'une importante diminution des organes en serait la conséquence !) même si par la suite en approfondissant les articles, il serait juste de revenir aux moyennes, à la note de bonne conduite dans un secteur où le sérieux est de rigueur.
De sorte que pour les familles, l'article 5 est sûrement le bienvenu car il prévoit un stop à la croissance du coût des livres en prévoyant que ceux-ci ne soient pas modifiés au moins pendant cinq ans et avec la possibilité en plus d'éditer des appendices dans des cas extraordinaires (on ne comprend pas pourquoi cet article aussi a été contesté par le Pd lors de la séance).
Mais le point de départ de ce décret suit une logique de coupe budgétaire, non de réforme dans un moment où certes tous les secteurs doivent réduire leurs dépenses, mais peut-être que cette réduction ne devait pas commencer par l'école primaire ! Certaines questions fondamentales restent, en effet, à éclaircir (car elles ne sont pas précisées dans le décret) : le temps prolongé dans les écoles élémentaires sera maintenu et, si c'est le cas, qui soutiendra cette dépense supplémentaire ? Et si le temps prolongé n'est pas maintenu dans les écoles élémentaires, comment feront les familles qui « laissent » leurs enfants à l'école l'après-midi aussi, et qui bénéficiaient du service de cantine à midi ? Et où seront effectuées les réductions qui apparaissent dans le budget ? Par contre, en faveur de ce Décret, les motivations d'agitation du secteur universitaire n'apparaissent pas justifiables car le même document « Gelmini » (à l'exception de deux dispositions spécifiques et limitées), ne parle pas d'université. Certes, là aussi, il y a la nécessité de réduire les dépenses. Mais dans ce secteur, une réforme globale est nécessaire car notre université publique ne répond pas, dans toutes les universités, aux exigences des jeunes qui doivent affronter le monde du travail. Nos étudiants universitaires, qui descendent à Turin et à Milan en faisant de nombreux sacrifices et des dépenses, savent, en effet, combien de connaissances ils ramènent à la maison ! Heureusement, ils auront – comme j'ai pu l'avoir à l'hôpital régional valdôtain – la possibilité de compléter leur formation dans nos structures. Le décret « Gelmini » prévoit enfin, à l'article 8bis, la possibilité de respecter les Statuts des Régions autonomes : cela signifie qu'en Vallée d'Aoste le système qui existe ne changera pas pour l'instant. Pour ces différentes raisons, je me suis abstenu au moment du vote. Enfin, soulignons qu'en Vallée d'Aoste, on veut réformer l'école : l'assesseur Viérin et le Gouvernement sont en train de le faire. Le fédéralisme fiscal aidera leur action.

Séance de vendredi 31 octobre 2008

Aperçu des décisions du gouvernement régional

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Le Gouvernement a approuvé l'organisation – au centre de formation d'Hagerbach (Suisse) – d'un cours de spécialisation relatif aux interventions de secours en cas d'incendie dans un tunnel routier destiné à 12 membres du secteur opérationnel du Corps valdôtain des sapeurs-pompiers.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a entériné l'accord passé le 28 février 2008 avec les régions et les provinces autonomes de Trente et de Bolzano relatif à la « définition des modalités et des procédures afférentes à la mise en place de programmes d'investissement dans le secteur de la santé ».
Le Gouvernement a constitué le Groupe interinstitutionnel sur le handicap, aux termes de la loi régionale n° 14 de 2008 portant système intégré des actions et des services en faveur des personnes handicapées, et a approuvé les modalités de fonctionnement relatives.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
L'Exécutif a octroyé des aides d'un montant de 1.199.000 euros à 103 bénéficiaires au titre de la mise en culture de plantes qui ne sont pas annuelles et en vue de l'amélioration et de l'aménagement des terrains agraires utilisés pour la culture de la vigne, des arbres fruitiers et des plantes officinales.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Des aides en capital et des prêts bonifiés ont été octroyés à des entreprises artisanales et industrielles suite aux demandes présentées par ces dernières en 2008 selon les procédures d'instruction automatique et d'évaluation. Une enveloppe de 853.652 euros a été débloquée à ces fins.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
L'Exécutif a décidé de transmettre au Conseil régional deux propositions de projet de loi régionale portant, d'une part, dispositions pour la formation du budget annuel et pluriannuel de la Région autonome Vallée d'Aoste (loi de finances 2009/2011) et modifications de lois régionales et, d'autre part, budget prévisionnel de la Région autonome Vallée d'Aoste pour l'année financière 2009 et le triennat 2009/2011.

ÉDUCATION ET CULTURE
Le Gouvernement a approuvé, pour l'année universitaire 2008/2009, les modalités d'octroi des bourses d'études et des aides au logement réservées aux étudiants inscrits à l'Université de la Vallée d'Aoste, à des cours universitaires hors région ou à la Faculté de génie de l'information de Verrès qui dépend de l'École Polytechnique de Turin.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Le Gouvernement a débloqué une somme de 40.000 euros pour l'achat d'espaces publicitaires, afin de soutenir la promotion de l'image touristique de la Vallée d'Aoste en Grande-Bretagne.

Les sections de l'Union Valdôtaine d'Introd, de Rhêmes-Saint-Georges, de Rhêmes-Notre-Dame et de Valsavarenche

ont le plaisir de vous inviter
au dîner social qui aura lieu le

samedi 15 novembre 2008 à 19h30

au Restaurant « Boule de neige »
à Rhêmes-Notre-Dame

Le prix est de 25 euros

Pour les réservations, s'adresser dernier délai mardi 11, à:
Desaymonet Riccardo, tél.: 348 30 46 001
Thérisod Nella, tél.: 333 46 90 941
Oddone Alexandre, tél.: 340 28 05 183

PARTICIPEZ NOMBREUX

NOUVELLES EN BREF

ASSIGNATION DES QUOTAS LAITIERS POUR LA PÉRIODE 2009/2010
L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles communique que, jusqu'au lundi 10 novembre prochain, les demandes d'assignation des quotas laitiers pour la période 2009/2010 peuvent être présentées.
Pour cela les producteurs intéressés peuvent s'adresser, aussi à travers les associations concernées et les organisations professionnelles, au Bureau « quota laitier » de l'Assessorat, au n° 66 du lieu-dit Grande Charrière à Saint-Christophe, tél. : 0165/27 53 56-0165/27 53 98.
On rappelle que les critères de base requis sont : de ne pas avoir transféré, à aucun titre, son propre quota laitier à des entreprises situées hors du territoire de la Région autonome Vallée d'Aoste et de ne pas dépasser la limite des 30 mille kilogrammes de quota laitier par hectare de superficie agricole utilisé.

OBJECTIF EMPLOI NEWS : REPREND LA PUBLICATION DE SON HEBDOMADAIRE
Objectif Emploi News, la revue sur l'emploi et la formation cofinancée par le Fonds Social Européen reprend cette semaine sa parution régulière.
Une nouvelle graphie pour offrir une plus grande lisibilité, une nouvelle rubrique mensuelle, aussi bien sur papier qu'en utilisant la vidéo, consacrée au monde du travail et que l'on peut visionner sur le site Internet pour utiliser véritablement cet instrument d'orientation, seront proposées.
La revue offre cette semaine une brève illustration du Nouveau Programme Opérationnel régional du Fonds Social Européen, pour donner un cadre synthétique et, en même temps, compréhensible de ce qui pourrait être réalisé en Vallée d'Aoste dans les six prochaines années. Dans les deux rubriques, l'information concerne l'ouverture du guichet «Environnement et Sûreté» auprès de Confindustria Vallée d'Aoste et l'avis de concours de l'INAIL pour accorder des bourses d'études aux travaux/projets qui ont pour thème la sûreté et la santé dans tous les domaines, de la vie, des études et du travail. Les nouvelles offres d'emploi publiques et privées provenant des trois centres pour l'emploi seront comme toujours présentées sur le site de l'Administration régionale www.regione.vda.it sous la rubrique « Emploi », où il est possible de s'inscrire à la news letters Obiettivo lavoro news.

ROUTE DE VILLE SUR NUS
L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des Sols et du Logement public informe que, pour permettre des travaux de canalisation des eaux pluviales, a été établie l'institution d'un sens unique alterné, réglé par un feu rouge, sur la route régionale n° 37 de Ville sur Nus, (lieu-dit Rives) dans la commune de Quart.
La limitation à la circulation restera en vigueur de 8h à 18h jusqu'au vendredi 14 novembre prochain, fêtes et veilles des jours de fêtes incluses.

ROUTE DE LA VAL D'AYAS
L'Assessorat des Ouvrages publics, de la Protection des Sols et du Logement public informe que, pour permettre les travaux de canalisation, a été établie l'institution d'un sens unique alterné réglé par un double feu rouge, le premier à partir du 10ème km (+300 m) (Loc. Quincod), dans la Commune de Challand-Saint-Anselme et le deuxième à partir du 16ème km (+700 m) (Hameau Tole), dans la Commune de Brusson.
La limitation à la circulation restera en vigueur jusqu'au vendredi 21 novembre 2008, de 7h30 à 18h30, fêtes et veilles des jours de fête exclues.

TOUSCO S.r.l.
● Produzione
● Commercializzazione
● Qualitą
● Convenienza

Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

- edilizia
- acquedotti
- irrigazione
- fognature
- impianti industriali

I tubi sono a norma Europea e marchio I.I.P.

CISQ IIP IQNet SINCERT SQP

Stabilimento e vendita ingrosso e privato
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
Tel. **0125 80 65 01 R.A.**
Fax 0125 80 51 18

Punto vendita
Via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
Tel. **0125 75 12 46**

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine.
Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à
Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards
11100 Aoste.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Massimiliano RICCIO

Directeur adjoint
Joseph RIVOLIN

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88 - Fax 0165.36 00 14
CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 2 6,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Exposition de Francisco De Souza et Stefano Sarti

« Photographies sans frontières »

L'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin a inauguré, le jeudi 30 octobre dernier, dans la Salle de l'Hôtel des Etats d'Aoste, l'exposition *« Photographies sans frontières »* de Francisco De Souza et Stefano Sarti.
« Le projet – a déclaré l'Assesseur – *a été mis sur pied à l'occasion de l'Année Européenne du Dialogue Interculturel (AEDI) 2008 proclamée par le Parlement européen. Il s'agit d'une initiative importante qui constitue un moment de réflexion et d'approfondissement sur la société contemporaine, où il est impérieux que la rencontre entre les différentes cultures devienne une richesse et notre patrimoine à tous.*
De cette façon, les institutions communautaires entendent attirer l'attention sur les potentialités de la société multiethnique qui doit être solidaire et dynamique tout en adoptant les valeurs partagées de respect, d'égalité et de démocratie ».
Au cours de ces dernières années, la Vallée d'Aoste a accueilli de nombreux étrangers originaires des autres pays de l'Europe, mais également du monde entier et beaucoup d'entre eux se sont intégrés dans le tissu social, dont ils sont devenus les acteurs.
Les portraits photographiques de Francisco De Souza et ceux de Stefano Sarti décrivent précisément

cette réalité pleine de facettes et en transformation continue. Les deux excellents photographes valdôtains ont suivi des parcours parallèles et personnels pour donner la parole aux étrangers qui vivent et travaillent dans notre région et qui offrent un témoignage de grande qualité documentaire et artistique.
Pour sa part, Francisco De Souza, né à Fortaleza (Brésil) en 1964 et résident dans le chef-lieu régional depuis plusieurs années, nous présente une série de portraits en couleur de familles multiethniques qui expriment une réalité vitale et multiforme. Les visages de ces mères, de ces pères et de ces enfants souriants évoquent l'espoir d'un avenir de paix et d'intégration. Ce n'est pas un hasard si Francisco De Souza a intitulé son œuvre « Avec Passion », comme pour souligner les qualités humaines de partage et d'engagement qui l'ont lié aux familles qu'il a rencontrées et photographiées.
Les photos en noir et blanc de Stefano Sarti, photographe et journaliste publiciste, né à Aoste en 1963, sont tout aussi intenses : ce sont des portraits individuels pour lesquels le photographe a demandé à ses modèles « Qu'apportes-tu de ta terre natale ? ». Chacune des personnes photographiées a donné une réponse qui devient le reflet de ses espoirs, de ses souvenirs et de sa vie.
Deux catalogues monographiques, édités par l'Agence Photographique *Contrasto* de Milan, avec les préfaces du critique Denis Curti (pour De Souza) et du journaliste Enrico Martinet (pour Sarti), seront également disponibles dans la salle de l'Hôtel des Etats. La salle d'exposition – qui a récemment accueilli des expositions photographiques importantes comme celle qui était consacrée à André Villers, photographe de Picasso de 1953 à 1973 – accueille pour la saison hivernale 2008-2009 cette exposition intéressante qui souligne la volonté de l'Assessorat de l'Education et de la Culture de la Région autonome Vallée d'Aoste de valoriser l'œuvre des photographes contemporains qui vivent et travaillent dans notre région.

L'exposition restera ouverte au public jusqu'au 8 février 2009.

Musée archéologique régional

« Moneta, espressione di volontà di potenza »

L'assesseur à l'Education et à la Culture, Laurent Viérin, inaugurera le vendredi 7 novembre 2008, à 18 heures, au deuxième étage du Musée Archéologique régional, l'exposition « Monnaie : expression de volonté de puissance », réalisée par le Centre Numismatique Valdôtain, à l'occasion du 50ème Anniversaire de sa fondation (1958-2008).
L'exposition sera un moment de réflexion sur le concept de monnaie du point de vue philosophique. En effet, la monnaie ne représente pas seulement un moyen d'échange pour l'achat de marchandises et de services mais représente également la culture, la société qui l'exprime, sa volonté de puissance.
L'exposition d'Aoste présentera au public environ 250 splendides monnaies mises à disposition par les associés du Centre Numismatique Valdôtain, auxquelles s'ajoutent quelques monnaies de la Collection Pautasso, patrimoine numismatique de l'Administration régionale. A travers ce matériel numismatique, le parcours de l'exposition se propose d'illustrer comment, à travers certaines périodes de l'histoire, la volonté de puissance – entendue comme

désir de renouvellement - a conduit au dépassement des limites des restrictions communes, de la morale, de la religion pour arriver à la création de grandes puissances économiques. L'exposition, qui revêt une valeur documentaire et didactique, se compose de huit sections, dont chacune propose une introduction historique et quelques approfondissements numismatiques concernant les pièces les plus significatives.
En ouverture du vernissage de l'exposition, le président du Centre Numismatique Valdôtain, Ettore Calchera présidera l'Assemblée régionale ouverte au public « Centre Numismatique Valdôtain : 50 ans d'histoire », conférence organisée dans le cadre de la Saison Culturelle 2008/2009, qui parcourra les cinquante années de vie de l'Association. L'exposition sera accompagnée d'un catalogue édité par l'Imprimerie Valdôtaine. Pour tout renseignement : Musée Archéologique Régional : tél. : 0165-27 59 02
Service des Expositions :
tél. : 0165-27 44 01 ;
Courriel : u-mostre@regione.vda.it
Internet : www.regione.vda.it

Représentation théâtrale au Giacosa

« Pierre Vietti – Dix ans après »

La Fédérachòn Valdoténa di Téatro Populéro presente le spectacle *Pierre Vietti – Dix ans après*, qui sera mis en scène vendredi 7 novembre 2008, au Théâtre Giacosa d'Aoste, à 21h (entrée libre).
Il s'agit d'une initiative proposée par le Centre d'Etudes Francoprovençales *René Willien* de Saint-Nicolas, organisée sous le haut patronage de l'Assessorat de l'Education et de la Culture de la Vallée d'Aoste. Le but de ce spectacle est de rappeler, à dix ans de sa mort, Pierre Vietti (1924-1998). Pierre Vietti, mieux connu sous le nom de Batezar, a été le père, avec René Willien, du Charaban. Au-delà d'être un acteur formidable, Vietti a écrit sept pièces et une série de monologues que les Valdôtains ont pu écouter et apprécier au théâtre et aussi à la radio, dans le cadre de la « Voix de la Vallée ». Sa voix, son patois, ses personnages (*lo Senteucco, lo Secrétéo, la Vevva*...) font partie à plein titre (avec beaucoup d'affection) de la mémoire collective des Valdôtains. La représentation du 7 novembre sera donc une soirée-souvenir qui veut présenter l'homme de théâtre ; ce n'est donc pas la représentation de sa vie, une biographie sur scène ou la représentation de ses pièces mais une sorte d'évocation de l'esprit théâtral de Vietti, qui pendant dix ans (1958-1968) a animé les estrades d'Aoste avec ses pièces et ses personnages. Les acteurs en scène (« empruntés » à différentes compagnies de la FVTP), dirigés par Roger Vuillermin, auront donc l'immense honneur de montrer le personnage Vietti, avec ses mimiques, ses « symboles », mais surtout de faire revivre son esprit et son grand amour pour le théâtre.

Francoprovençal: concours d'écriture théâtrale Magui Maquignaz

Le prix «Magui Maquignaz» est à nouveaux proposé cette année, s'agissant d'un concours d'écriture théâtrale à la mémoire d'un symbole de la culture francoprovençale valdôtaine.
«*Pendant des années, elle a été le guide de la compagnie de Sorreley, sans oublier sa grande contribution à la culture valdôtaine avec ses chansons et ses écrits* ».
Le concours est organisé par l'association Vignolet et par la "Federachon valdotena di teatro populero". Le but est de récompenser une pièce théâtrale en francoprovençal, écrite, inédite ou représentée entre un Printemps Théâtral et l'autre. Pour l'évaluation des œuvres, les éléments importants sont: la qualité des contenus et de l'enchaînement des événements; l'originalité du sujet; la qualité du francoprovençal.
L'Association Vignolet d'Arnad propose au gagnant le prix suivant: 1.000 euros pour le meilleur travail et une plaquette symbolique. La date limite de la présentation des travaux est fixée au 31 décembre 2008.

Institut d'histoire de la Résistance et de la société contemporaine en Vallée d'Aoste

Activité de formation pour enseignants

L'Institut d'histoire de la Résistance et de la société contemporaine en Vallée d'Aoste organise, avec la collaboration de la Surintendance aux Écoles de la Région autonome Vallée d'Aoste et de l'IRRE-VdA, deux sessions de formation destinées aux enseignants des Écoles secondaires du 1er et du 2e degré consacrées au sujet *« Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi ».*
Les rencontres se tiendront, à Aoste, auprès du Centre des Ressources, Centro Risorse della Didattica de l'IRRE-VdA, rue Giorgio-Elter n° 6 (Palais du CRAL), au premier étage.
Au cours de ces mêmes rencontres seront illustrés aux participants les instruments utiles pour aborder cet argument et le dossier du matériel sélectionné en vue aussi de la préparation de l'édition 2009 du Concours national de la Résistance et de la déportation consacrée au thème : *« Les enfants et les adolescents dans le système concentrationnaire nazi »* qui leur sera remis.
Pour les enseignants des écoles secondaires du 1er degré, le rendez-vous était fixé à mercredi 29 octobre dernier, pour ceux des écoles secondaires du 2ème degré, à mardi 11 novembre 2008, toujours de 15h à 17h.
En cas de participation, prière de contacter le numéro de téléphone de l'Institut 0165/40 846 ou bien d'écrire au courriel resvalleehis@libero.it.

En cas d'empêchement pour participer à la session établie par sa propre école, il est possible de se rendre à l'autre session, en retirant ainsi le dossier préparé sur le sujet abordé.

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

Travaux de la IIème Commission Affaires générales

Trouver les solutions à la crise internationale

La deuxième Commission permanente *Affaires générales*, présidée par le Conseiller Andrea Rosset, a achevé ce lundi 3 novembre l'audition du Président de Finaosta Spa, Giuseppe Cilea, qui avait pour but d'approfondir l'examen des sociétés dont la Région possède des parts.

« Le Président de Finaosta nous a présenté un rapport complet -explique le Président de la IIème Commission- *ce qui nous a permis de comprendre au mieux les sociétés contrôlées et de procéder dans un futur immédiat à l'analyse de chacune d'entre elles. L'objectif est d'étudier, en accord avec le Gouvernement régional, les problèmes qui sont ressortis et de programmer les solutions d'une crise de niveau international, qui concerne également les emprunts pour la première habitation dans notre région, les emprunts hôteliers, les soutiens dans le domaine industriel ainsi que le secteur des remontées mécaniques. »*

« La donnée importante qui a été mise en évidence au cours de cette réunion -souligne Andrea Rosset- *est celle des interventions dans les entreprises valdôtaines en faveur de la recherche et du développement : à l'heure actuelle ce sont 11 interventions qui ont été réalisées avec un engagement financier de 9 millions 559 mille euros dont 4 millions ont déjà été attribués. Il s'agit là d'un signe évident d'un engagement régional pour le développement et l'innovation comme stimulus de la croissance, de la compétitivité des entreprises et de l'emploi. »*

Et le Conseiller Rosset d'ajouter : *« Cette réunion fut aussi l'occasion pour établir, avec les collègues, le calendrier des auditions concernant la loi de Finances 2009-2011 et le budget régional 2009, qui ont débuté hier avec l'illustration de la part de l'Assesseur au Budget, Claudio Lavoyer, du document comptable. Le lundi 10 novembre nous continuerons avec les auditions de toutes les Associations concernées pour écouter ensuite, le lundi 17, le Président de la Région, Augusto Rollandin, et le Gouvernement régional. Une fois les auditions terminées, les Commissaires pourront présenter des amendements d'ici au 18 novembre, 13 heures. Nous achèverons la procédure le 19 novembre avec l'Assesseur au Budget et la loi sera donc présentée au Conseil de la Vallée les premiers jours de décembre. »*

Réunion de la IVème Commission Essor économique

Réorganisation du tourisme régional

La IVème Commission permanente *Essor économique*, présidée par le Conseiller Diego Empereur, a approuvé à l'unanimité le projet de loi concernant la prorogation des organes des Agences d'information et d'accueil touristique, dont le rapporteur est le Conseiller Salvatore Agostino.

« Le projet de loi -explique le Président Empereur- *vise à garantir que, dans l'attente de la révision de la norme en matière d'organisation touristique de la région, soit donnée une continuité à l'action administrative des Agences d'information et d'accueil touristique – Syndicats d'initiatives (AIAT). L'objectif est donc d'éviter que, à l'échéance du mandat des organes des AIAT (15 octobre 2008, qui peut-être prorogé jusqu'au 29 novembre 2008), l'Assessorat régional doive effectuer leur renouvellement pour une durée ordinaire de cinq ans. »*

« L'Assesseur au Tourisme, Aurelio Marguerettaz, a confirmé le travail réalisé pour l'établissement d'un nouveau projet de loi en matière de réorganisation touristique régionale et c'est précisément à ce sujet que la IVème Commission entendra à nouveau l'Assesseur le 18 novembre prochain au cours d'une audition concernant le Plan de marketing touristique. »

« Concernant le tramway Pila-Cogne, la Commission se rendra sur les lieux et effectuera une série d'auditions des sujets concernés par ce projet, afin d'approfondir la connaissance du dossier et de permettre ainsi au Gouvernement régional et au Conseil de la Vallée de prendre les décisions opportunes. »

L'activité des Commissions

Vendredi 7 novembre 2008 – Vème Commission permanente *Services sociaux*

Projet de loi n°11 présenté le 28 octobre 2008 par le Gouvernement régional « *Modifications de la loi régionale n°10 du 9 avril 2003 (Prestations économiques en faveur des néphropathes chroniques et des personnes ayant subi une greffe. Abrogation des lois régionales n°70 du 7 décembre 1979 et n°43 du 15 juillet 1985)*. Nomination du rapporteur.

Jeudi 6 novembre 2008 – Ière Commission permanente *Institutions et Autonomie*

Proposition de loi n°2 *« Limitation des coûts de la politique. Ultérieures modifications des lois régionales n°33 du 21 août 1995, n°28 du 8 septembre 1999 et n°6 du 17 mars 1986 »*. Rapporteur : le Conseiller Alberto Bertin.

Proposition de loi nationale n°1 *« Modifications de la loi n°18 du 24 janvier 1979 (Elezione dei membri del Parlamento europeo spettanti all'Italia) »*. Rapporteur : les Conseillers Luciano Caveri et Roberto Louvin.

Acte administratif *« Approbation du programme de réalisation régional Vallée d'Aoste relativement à la politique régionale nationale 2007/2013, cofinancé par le fonds pour les zones sous-employées »*.

Proposition de règlement n°1 *« Modification du règlement régional n°1 du 17 janvier 2008 (Modifications du règlement régional n°6 du 11 décembre 1996 (Normes concernant l'accès aux effectifs de l'Administration régionale, des organismes publics non économiques dépendant de la Région et des collectivités locales de la Vallée d'Aoste)) »*. Nomination du rapporteur.

Projet de loi n°9 *« Modifications de la loi régionale n°16 du 4 août 2006 (Nouvelles dispositions en matière de répartition, d'attribution et de mise en possession pour la consommation des contingents d'alcool, de bière, de sucre et de leurs dérivés en exemption fiscale dont à la loi n°623 du 3 août 1949 (Concession à la Vallée d'Aoste de l'exemption fiscale pour des marchandises et contingents déterminés)) »*. Nomination du rapporteur.

Mercredi 5 novembre 2008 – IIème Commission permanente *Affaires générales*

Projet de loi n°12 *« Abrogation de la loi régionale n°13 du 20 juillet 2004 (Dispositions en matière de planification stratégique de la Vallée d'Aoste. Modifications de la loi régionale n°54 du 7 décembre 1998 (Système des autonomies en Vallée d'Aoste), modifiée pour la dernière fois par la loi régionale n°8 du 31 mars 2003) »*. Nomination du rapporteur.

Proposition de règlement n°1 *« Modification du règlement régional n°1 du 17 janvier 2008 (Modifications du règlement régional n°6 du 11 décembre 1996 (Normes concernant l'accès aux effectifs de l'Administration régionale, des organismes publics non économiques dépendant de la Région et des collectivités locales de la Vallée d'Aoste)) »*. Nomination du rapporteur.

Projet de loi n°13 *« Dispositions urgentes en matière d'emploi public régional »*. Nomination du rapporteur.

Projet de loi n°14 *« Dispositions pour la formation du budget annuel et pluriannuel de la Région Autonome Vallée d'Aoste (Loi de Finances pour les années 2009/2011). Modifications de lois régionales »*. Nomination du rapporteur.

Projet de loi n°15 *« Budget prévisionnel de la Région Autonome Vallée d'Aoste pour l'année financière 2009 et pour le triennat 2009/2011 »*. Nomination du rapporteur.

Luciano Caveri à Strasbourg

Charte Européenne de la démocratie locale

Le Conseiller régional Luciano Caveri a participé, le vendredi 31 octobre dernier à Strasbourg, à la réunion de la Commission institutionnelle du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, dont ce dernier est membre depuis 2003.

Au cours de la réunion, les représentants de toute l'Europe ont débattu sur un ordre du jour assez engageant qui prévoyait entre autres le projet de *Charte Européenne de la démocratie régionale* et le *Protocole Additionnel* relativement à la participation démocratique au niveau local. La présentation des rapports inhérents à l'état de la démocratie local dans les différents pays européens (Portugal, Belgique, Lettonie) ont été le point de départ pour une réflexion sur les risques que coure la démocratie participative dans les périodes de crise économique profonde comme celle que nous sommes en train de vivre.

« Il existe objectivement un danger auquel il faut être attentif » a commenté Luciano Caveri au cours de la réunion. Et de poursuivre : *« La crise économique pourrait imposer des modèles de recentralisation économique au nom de l'urgence. Il s'agit d'un thème capital pour le parcours du régionalisme dans le vaste espace géographique que représente le Conseil de l'Europe. Aujourd'hui, il existe en Europe des niveaux de développement des pouvoirs locaux assez différents qui, aujourd'hui, pourraient souffrir d'un retour autoritaire de l'Etat dans l'économie. »*

Nouvelles des communes de la Vallée d'Aoste

BRISSOGNE : RESTRUCTURATION DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Lors d'une séance extraordinaire, le Conseil municipal de Brissogne s'est réuni pour présenter et approuver le projet préliminaire concernant les travaux de restructuration et de développement du pôle scolaire comprenant les écoles maternelles et élémentaires, au lieu-dit Moulin.

«*Il s'agit de travaux complexes et onéreux* – a souligné le syndic Italo Cerise – *avec un investissement légèrement inférieur à 4 millions d'euros pour restructurer et agrandir l'établissement scolaire afin de répondre à la croissance démographique de la Commune, et de manière particulière, des jeunes qui profiteront de ce service primaire.*

Il s'agit d'un projet qui de par l'investissement qu'il comporte ne nous permet pas de le gérer de manière autonome et de ce fait nous présenterons une demande de financement au Fospi.

L'édifice qui héberge les écoles – a rappelé le Syndic – *a plus de trente ans et met en évidence toute une série de limites ajouté au fait que les élèves ont nettement augmenté depuis les années 90.*

En planifiant ces travaux qui vont au-delà de notre programme de législature mais qui ne peuvent plus être différés, nous restructurons, moderniserons la structure qui existe en l'agrandissant également.

Une attention particulière a été posée sur l'isolation thermique et sur l'économie d'énergie en optant pour un nouveau système de chauffage qui devrait diminuer la consommation actuelle».

La séance s'est poursuivie avec la seconde variation au budget 2008/2010 pour un montant de 141 mille euros.

Parmi les chapitres les plus significatifs, celui qui concerne la récupération de la fraude fiscale sur l'Ici depuis ces quatre dernières années, alors que parmi les investissements en compte capital qui seront réalisés est prévue une augmentation de la couverture de certains chapitres de dépenses pour le centre de tri et pour différentes interventions sur le territoire.

L'Assemblée a enfin approuvé la convention avec la Communauté de Montagne Mont Emilius pour le service de sauvegarde et de valorisation du patrimoine et des ressources paysagères, un service de grande valeur sociale qui implique des personnes en difficulté, en les employant dans des travaux socialement utiles.

Nouvelles de la commune d'Aoste

NOUVEAU SERVICE DE «SPONSORING»

Evénements et manifestations, parkings et chantiers, publications et Internet : voilà quelques-uns des secteurs grâce auxquels les entreprises pourront se faire connaître du grand public à travers la nouvelle activité de «sponsoring» de la Commune d'Aoste, présenté le mercredi 29 octobre dernier.

La recherche, la découverte et la gestion des espaces publicitaires seront réalisées par la société PmPromotion, à laquelle la Commune a confié le service.

L'activité de «sponsoring» prévoit la détermination des espaces disponibles, la création de paquets à proposer aux entreprises et leur vente.

«*Nous sommes orientés vers le marché local, national et international,* – a expliqué Patrick Mittiga, de la PmPromotion – *notre objectif à long terme est de trouver un "main sponsor" qui puisse être toujours présent dans tous les évènements de la Commune*».

«*Il s'agit d'un parcours obligé* – a commenté le syndic, Guido Grimod – *et la collaboration avec les sujets privés est indispensable afin de donner à l'Administration plus de ressources; maintenant, il faudra travailler sur le marché pour trouver des projets valables*».

De plus, les Administrateurs ont souligné qu'«*il s'agit d'une opportunité intéressante non seulement pour la Commune, mais aussi pour les entreprises intéressées*».

Le plan est articulé sur trois ans et pour la première année, l'objectif est d'atteindre un chiffre d'affaires d'environ 30 mille euros.

L'activité opérationnelle commencera avec le nouvel an, «*et dans le budget 2009, nous inscrirons les premiers chiffres relatifs à l'activité de "sponsoring"*».

LE DÉCRET BRUNETTA DANS LA COMMUNE D'AOSTE EST SUSPENDU

La commune d'Aoste a suspendu l'application du décret Tremonti-Brunetta pour ses employés, dans l'attente d'une nouvelle loi régionale.

Selon les syndicats, qui ont rencontré le syndic de la ville d'Aoste, Guido Grimod afin de discuter de ce sujet, «*dans le cadre des prérogatives qui dérivent du Statut spécial de l'Autonomie, selon lequel la Région a une compétence primaire en matière de collectivités locales, les principes du décret Tremonti-Brunetta doivent être gérés et adaptés au contexte de notre région avec une réglementation législative régionale. Dans l'attente de cette loi, on continuera avec les normatives qui précédaient le décret*».

Le modélisme ferroviaire en Vallée d'Aoste

Antonio Vizzi

Au mois de septembre dernier, dans les salons du Centre Culturel Sportif (C.C.S) – Cogne (18, avenue du Bataillon Aoste), à Aoste, ont été proposés les modèles réduits, les maquettes et les dioramas appartenant au modélisme ferroviaire, réalisés par les membres de l'«Associazione Museo Ferroviario Valdostano» (A.M.F.V.).
Les amateurs ou les anciens employés des Chemins de Fer (aujourd'hui Trenitalia) qui se sont laissés charmer par un loisir, certainement adapté à tous les âges, grâce auquel ils ont été capables d'associer, à travers un jeu fantastique, la réalité du transport ferroviaire d'antan et celle d'aujourd'hui.
L'exposition permet d'admirer de véritables chefs-d'œuvre reproduisant les modèles réels appartenant au monde des chemins de fer.
Un art grâce auquel les artistes reconstruisent, à une échelle parfaite, en les réduisant, les lignes sur lesquelles ils ont souvent voyagé pour aller travailler ou par plaisir.
L'exposition, intitulée "Petits Trains", réalisée tous les deux ans, en est à sa 6ème édition.
Depuis toujours, cette manifestation a constitué une grande opportunité pour les plus petits et pour les adultes grâce à la véritable magie dont la beauté du modélisme ferroviaire émane.
En effet, avec un peu de fantaisie, on peut imaginer pouvoir participer à des voyages aventureux vers des destinations inexplorées à la recherche d'émotions et de liberté.
En vérité, il s'agit d'un rendez-vous regroupant plusieurs passionnés de modélisme ferroviaire qui, en Italie et à l'étranger, peuvent compter sur de nombreux clubs et associations.
Mais demandons au président, Raffaele Moreschini, des nouvelles sur L'A.M.F.V.: «*Avant tout* – nous précise le Président – *il s'agit d'une association à but non lucratif, dont l'enjeu principal est de soutenir des initiatives visant à la réalisation d'un musée ferroviaire régional.*
Les autres objectifs, non moins importants, concernent l'histoire des voies ferrées en Vallée d'Aoste et la conservation des souvenirs, des documents écrits et iconographiques et des moyens de transport.
Notre association – ajoute Moreschini – *est née en 1996 et son siège est situé dans la gare de Quart-Villefranche.*

Dans les locaux de l'Association, nous disposons d'une reproduction fidèle de la gare d'Arvier, et de ces alentours, qui a été exposée plusieurs fois lors de manifestations en Italie, en France et en Suisse.
Les inscrits, tous passionnés de « modèles ferroviaires » sont une cinquantaine en tout.
Les visites de la part d'autres passionnés sont très appréciées. Généralement, les rencontres se déroulent le premier et le troisième vendredi du mois (sauf en août), à 21 heures.
Naturellement, ceux, qui le désirent, peuvent nous contacter».
Une partie de l'exposition a été dédiée à un véritable maître du pinceau et du fusain végétal.
Il s'agit de l'artiste Alberto Faccini, professionnel valdôtain connu, qui a présenté des peintures reproduisant des sujets qui appartiennent au monde ferroviaire.

Pour tout autre renseignement consulter:
htttp://web.tiscali.it/amfvaosta,
mail: amfv.aosta@tiscalinet.it,
secrétaire de l'A.M.F.V., Claudio Castiglion,
tél.: 349/1587315.

DÉCÈS

L'Union Valdôtaine
a le regret
de vous faire part du décès de

Monsieur
Sylvain BOIS
âgé de 93 ans

Prud'homme du Mouvement
et Ancien trésorier
L'Union Valdôtaine présente ses sincères condoléances à ses fils avec leurs familles ainsi qu'à tous ses parents.

La section
de l'Union Valdôtaine
de Pontey

a le chagrin de faire part
du décès de

Monsieur
François LASSALAZ
âgé de 71 ans

ancien adhérent de notre section qui fut toujours actif.

La communauté unioniste de Pontey présente ses condoléances à tous ses parents et à ses nombreux amis et remercie les sections présentes à l'enterrement avec leur drapeau.

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine
de Saint-Martin-de-Corléans
a la joie d'annoncer
la naissance de

Claudia POLETTO

qui est venue réjouir le foyer de Claudio, membre de notre section, et Chiara Cardani.

La section unioniste de Saint-Martin-de-Corléans présente ses félicitations aux heureux parents et ses vœux de bonheur et de prospérité à la petite Claudia.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine
de Saint-Martin-de-Corléans
a la joie d'annoncer
la naissance de
Nicole MUNIER
qui est venue réjouir le foyer
de Maurice
et Chantal Desaymonet.

Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, à son grand frère Sébastien, à ses grands-parents Ettore et Ines ainsi qu'à toute sa famille et nos vœux de bonheur et de prospérité à la petite Nicole.

La section de l'Union Valdôtaine
de Courmayeur
a la joie d'annoncer
la naissance de
Laurent GRIVEL
qui est venu réjouir le foyer
d'André et Ingrid.
Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, et, en particulier, aux grands-parents Walter et Maria Teresa, membres de la section, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine
d'Issogne
a le plaisir d'annoncer
la naissance de
Mathieu et Didier PRAMOTTON
qui sont venus s'unir à leur sœur Michelle pour réjouir davantage le foyer de Roberto et Cinzia Cout.
La communauté unioniste d'Issogne présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, à leur grande sœur Michelle, aux grands-parents Gioachino et Olimpia, à leur oncle Stefano Cout (ancien président de la Section) et à leur tante Laura et adresse, en particulier, aux deux jumeaux ses vœux de bonheur et de prospérité.

MARIAGE

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Martin-de-Corléans
a le plaisir d'annoncer le mariage de

Mademoiselle **Corinne BARALLIER**
et
Monsieur **Christian THERISOD**

La section unioniste de Saint-Martin-de-Corléans présente ses félicitations aux heureux époux et, en particulier, à Corinne, membre de la section et ancien membre également du Comité de la section, et souhaite au nouveau foyer beaucoup de bonheur.

SPORTS POPULAIRES - DIMANCHE 26 OCTOBRE

TSAN – Finales

Série A: Chambave I-Verrayes I 1010-2032.
Série C: Chambave II-St-Vincent II 1128-1170.
Juniors: Verrayes-Brusson 676-1423.

Falegnameria
BOLLON DIEGO
Mobili su misura - Porte - Portoni - Scale interne

SERRAMENTI

con diversi tipi
di legno
spazzolato
e antichizzato

Testato Consorzio Legno Legno
Permeabilità all'aria (UNI EN 42/A3)
Tenuta all'acqua (UNI EN 86 : E4
Resistenza al vento (UNI EN 77)
Testato prove meccaniche UNI EN 107 - UNI EN 9158

11020 CHARVENSOD
(Aosta) - Strada Pont Suaz
☎ 0165 45210 - 364933

Plus de 300 étudiants valdôtains participeront à l'initiative « Percorso della legalità »

***« Le respect de la légalité et des Institutions** devrait être un sentiment partagé par la population, par contre, il est souvent nécessaire de le solliciter »*. C'est avec ces mots, le 15 octobre dernier, que le vice-syndic d'Aoste, Marino Guglielminotti Gaiet a introduit la conférence de presse de présentation du « Percorso della legalità » organisée, à l'Hôtel des Etats d'Aoste, par l'Assessorat de l'Education et de la Culture, le Syndicat Autonome de la Police en collaboration avec le Conseil régional, la Commune d'Aoste et la Préfecture ».

Une initiative pour commémorer le XVII[ème] anniversaire de la « Strage di Capaci », qui a eu lieu le 23 mai 1992, sur l'autoroute A29, près de Palerme, au cours de laquelle le juge Giovanni Falcone, sa femme Francesca Morvillo et trois agents d'escorte Vito Schifani, Rocco Di Cillo et Antonio Montinaro furent assassinés et qui commémore également les victimes du terrorisme, de la mafia, du devoir et de toute forme de criminalité.

Un projet qui s'adresse à 300 étudiants valdôtains, des III[ème] et IV[ème] classes des écoles de deuxième degré et qui prévoit une série d'activités réparties en six étapes visant à favoriser la maturité démocratique individuelle et collective, la récupération du sens de la vie en société, la détermination d'un nouveau rapport entre les citoyens et les institutions à travers la compréhension des règles et du système démocratique.

La première étape prévoit la réalisation de l'affiche « Memorial Day » par les étudiants de l'Institut d'Art d'Aoste qui sera affichée dans 60 villes italiennes, tandis que la deuxième étape sera caractérisée par un cycle de quatre rencontres, d'octobre 2008 à mars 2009, concernant des sujets sur la légalité au cours desquelles interviendront les représentants de l'« Associazione Libera », de la « Fondazione Falcone », de l'association « Un'altra storia » de Rita Borsellino et des Ministères de l'Intérieur et de l'Education. Un thème, une poésie ou le texte d'une chanson réalisée par les étudiants feront l'objet de la troisième étape tandis que l'étudiant qui, lors de la quatrième étape, réalisera le meilleur texte sur les sujets affrontés lors des rencontres de la deuxième étape, participera à un voyage, à Palerme, sur la « Nave della legalità ».

Lors de la cinquième étape, les élèves signalés par les professeurs d'éducation physique participeront à la manifestation sportive «In corsa per la legalità» organisée par le Syndicat Autonome de la Police. Les étudiants, lors de la 6[ème] étape, pourront visiter, dans la région du Piémont, les structures confisquées à la mafia pour enfin participer au mois de mai 2009 à la journée de clôture « Per non dimenticare - Memorial Day 2009 ».

Lors de la conférence, l'assesseur à l'Education et à la Culture Laurent Viérin a souligné que : « *Nous sommes enthousiastes par rapport à ce projet. L'Assessorat promeut des initiatives en faveur des écoles sur des thèmes sociaux comme celui de la légalité. Un thème qui devrait être abordé aussi par les familles et par les autres institutions.* De son côté, le président du Conseil Albert Cerise a remarqué que : « *A l'égard de cette initiative, le Conseil régional n'a pas voulu être uniquement un simple spectateur mais, avec les autres forces politiques et sociales, donner sa contribution au sein d'une société qui va à la recherche de la légalité* ». Le préfet Salvatore Aprile a souligné « *l'importance que les jeunes connaissent ce qui s'est passé dans notre pays, que des personnes ont perdu leur vie pour défendre les principes de la légalité* ». Enfin, le secrétaire du Syndicat Autonome de la Police, Massimo Denarier, a conclu la rencontre en soulignant que : « *Il n'est pas facile d'impliquer les Institutions dans un projet concernant la légalité. En Vallée d'Aoste, les administrateurs locaux ont prouvé leur sensibilité à cet égard car dans les autres régions d'Italie porter de l'avant ce discours est très difficile* ».

Deux réunions à Rome pour le président Rollandin

Le président de la Région, Augusto Rollandin a participé, le jeudi 30 octobre dernier, à Rome, à la Conférence des Régions et des Provinces Autonomes. Parmi les sujets à l'ordre du jour, une attention particulière a été consacrée à la crise économique. Au cours du débat, le président Rollandin est intervenu pour souligner « *l'importance de déterminer, au niveau des sièges compétents, des solutions qui puissent permettre aux Régions d'agir avec davantage de flexibilité par rapport à ce qui est prévu par la normative actuelle sur les aides de l'Etat. En deuxième lieu, il faudra définir les modalités d'action en tenant compte aussi des règles du pacte de stabilité* ».

L'avis des divers représentants des Régions a été univoque : il y a la nécessité d'une coordination des initiatives afin d'en augmenter l'efficacité sur le territoire. A cette intention, les Présidents demanderont une rencontre avec le président du Conseil, Silvio Berlusconi et avec les ministres compétents en la matière (Claudio Scajola, Raffaele Fitto et Giulio Tremonti) pour demander de participer activement à la rédaction de la mesure que le Gouvernement prépare afin d'aborder l'urgence économique.

Ensuite, le même jour, à Rome, le président de la Région, Augusto Rollandin, accompagné des représentants valdôtains au Parlement, Antonio Fosson et Roberto Nicco, a rencontré le directeur général de l'Anas, Pietro Ciucci et le directeur central des travaux, Michele Minenna.

La réunion avec les dirigeants de l'Anas avait été demandée en urgence par Rollandin, à la suite du terrible accident survenu à Etroubles. Encore une fois, on a demandé à l'Anas de donner des réponses au sujet d'une solution compatible avec les travaux du premier lot, celui qui concerne la galerie de Saint-Oyen et sur la possibilité de prévoir l'intégration avec le projet qui touche le centre habité d'Etroubles pour en résoudre les problèmes. En particulier, Rollandin a souligné l'urgence d'avoir des garanties financières pour l'achèvement des travaux pour sécuriser la partie haute de la vallée du Grand-Saint-Bernard.

A cette intention, l'Anas s'est engagée à évaluer, dans un bref délai, les solutions techniques qui puissent résoudre définitivement et complètement la situation sur cette partie importante de la route, sans interrompre l'adjudication qui est actuellement en cours. Enfin, les responsables nationaux de l'Anas se sont déclarés disponibles à une nouvelle rencontre avec le Président de la Région et les deux parlementaires valdôtains pour présenter les solutions techniques envisageables.

Promotion de la nouvelle saison touristique hivernale

La Vallée d'Aoste apporte l'hiver… à Rome !

Le «tourisme de proximité» fut la nouveauté présentée, le 15 octobre dernier, à Rome, par l'Assessorat du Tourisme dans la salle spectaculaire du Gambero Rosso en raison de la nouvelle saison touristique hivernale qui s'annonce. En effet, à travers une documentation complète proposant les services adressés aux futurs visiteurs en partant des stations de ski les plus célèbres à la valorisation des petites stations toujours plus compétitives et adaptées aux familles, l'Assessorat a fait la promotion d'une nouvelle forme de tourisme de proximité proposant une culture différente de l'accueil au niveau familier, local, capable de déplacer les contenus les plus authentiques de la tradition valdôtaine vers une forme de tourisme toujours plus attentive au patrimoine culturel du lieu choisi pour passer ses vacances et son temps libre.

L'assesseur Aurelio Marguerretaz a donc illustré deux propositions : l'idée de découvrir Aoste en mélangeant les sports d'hiver (stations de ski) et l'art dans une ville extraordinaire comme point de départ pour des activités pleine de curiosité et romantiques pendant les nuits d'hiver à commencer par les descentes en luge et l'observation des astres.

« *Le touriste qui décide de passer un séjour dans notre région* – souligne l'Assesseur – *est toujours plus exigeant et il apprécie de moins en moins les propositions touristiques standardisées. Il va à la recherche d'émotions et d'opportunité d'approfondissement et de connaissance du territoire, de sa culture et de ses traditions. La Vallée d'Aoste, grâce à son riche patrimoine culturel et œnogastronomique, est capable de satisfaire également les touristes les plus exigeants* ».

Une occasion pour fêter également le prix attribué récemment par « Gambero Rosso » et « Slow Food » à la Vallée d'Aoste Chardonnay Cuvée 2006 Les Crêtes, élu Vin Blanc de l'Année dans le guide des Vins d'Italie 2009. Toutes les informations sur l'offre touristique 2008/2009 sont disponibles sur le site Internet du Tourisme à l'adresse qui suit: www.lovevda.it.

Le portail prévoit différents niveaux de navigation et permet de visionner des brochures, des cartes et des textes d'approfondissement selon les thèmes proposés: Territoire, Culture, Œnogastronomie, Artisanat et Sport-Evénements.

LA JEUNESSE VALDÔTAINE

organise son Assemblée Générale
le 7 novembre prochain, à 19 heures,
au siège de Place Chanoux et invite
les membres et les sympathisants à y participer.

Suivra un dîner convivial, ouvert à tous,
qui aura lieu à 20h30 au Restaurant Limonet à Pont Suaz.

LE CALEPIN

par Lucien Caveri — www.caveri.it

J'ai vu mourir à cause de l'alcool et je crois devoir le raconter, parce que le silence est dangereux et complice. Pour cela je veux vous faire part du déclin auquel j'ai assisté en très peu d'années, afin que les exemples négatifs soient un avertissement pour ceux qui peuvent se laisser avoir.

J'ai été au début un témoin conscient de la situation et je suis devenu ensuite tristement inutile, face à un choix d'autodestruction, à une descente aux enfers qui nous affligeait: pas besoin d'être des médecins pour remarquer la figure aux joues creuses, les mains tremblantes, les yeux fiévreux et le ventre proéminent. C'est le destin qu'a vécu l'un de mes proches, qui s'est retrouvé dans un gouffre qui l'a conduit à la fin. Cela s'est passé en une sorte de catatonie joyeuse, qui, maintenant que les obsèques ont eu lieu, me semble grotesque ; les faits étaient parlants, sans pouvoir être mal interprétés, et les mensonges pitoyables.

Je me suis retrouvé impuissant, face à des histoires, à des renvois, à des souffrances, dans un mélange entre maladie psychique et dépendance physique qui dégradait sans retour l'intelligence et le corps. Un suicide conscient, en quelques sortes, une euthanasie volontaire qui ont abouti à leur fin dans le cadre d'une normalité apparente et déconcertante. La mort était sur le fond d'un verre d'alcool ; c'est là qu'elle se trouve quand on parle, avec pudeur et souvent en respectant la loi du silence, d'un phénomène dangereux et partagé dans notre région, à propos duquel tout le monde aurait, en effet, des histoires à raconter.

On peut réfléchir à la banalité de la détérioration, à la simplicité avec laquelle on peut passer de la normalité à la pathologie, grâce à une substance répandue et amicale. C'est un vrai problème pour notre Vallée et l'alcool, auquel on recourt par tradition et qui est reconnu par la société comme une distraction et un amusement, cache un visage horrible, fait de marginalisation, d'ignorance, de douleur et de solitude.

La mort est arrivée malgré les illusions de ceux qui disaient que tout allait bien. L'idée de contrôler et de dominer l'alcool et les conséquences d'une consommation démesurée avaient été effacées par l'acceptation d'une vie à terme, comme si elle était marquée par une date d'échéance. C'est ce qui s'est passé.

7ème Congrès National
de l'Union Valdôtaine

UNION VALDÔTAINE

22-23
novembre
2008

Saint-Vincent
Palais des Congrès du
Grand Hôtel Billia